



En partenariat avec



Gestion des adventices vivaces en grandes cultures bio

MERCREDI 16 DECEMBRE 2026
VEZELISE (54)

Durée : 7,5 heures soit 1 jour(s)
Intervenant(s) : BOQUET Bastien, Ingénieur gestion des adventices et couverture des sols à Agro-transfert

Objectif de la formation :
Apprendre à gérer les adventices vivaces en grandes cultures biologiques.

Pré-requis : Aucun

	Adhérent BGE ou Probiolor	Non-adhérent
Stagiaire contributeur VIVEA	contribution échelonnée en fonction du nombre de stagiaires	
	132€ si 8 stagiaires à 0€ si 14 stagiaires	264€ si 8 stagiaires à 0€ si 14 stagiaires
Stagiaire non contributeur VIVEA	195 €	293 €
Demi-Tarif	98 €	146 €

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations biograndest.org/seformer

Méthodes pédagogiques :

Alternance de séquences théoriques et pratiques.

Moyens d'évaluation :

Questionnaire d'auto-évaluation en entrée et sortie de formation.

Responsable de la formation : MICHAUD Yoan
yoan.michaud@biograndest.org
07 82 92 88 54

Programme de la formation :

16/12/2026	VEZELISE (54) 09h00 - 17h30	Connaitre et comprendre la biologie des vivaces et les leviers de gestion possibles - Biologie des adventices vivaces - Impacts agronomiques et économiques des vivaces - Présentation de leviers de gestion et de leur modes d'action - Résultats de stratégies testées par des agriculteurs Être capable d'évaluer le risque de salissement à l'échelle de la rotation - Analyse collective des facteurs de développement des vivaces à partir de cas concrets - Présentation de l'outil OdeRA-Vivaces (évaluation du risque chardon) Construire une stratégie pluriannuelle de gestion des adventices vivaces adaptée à son exploitation - Construction de stratégies en petits groupes à partir de cas concrets - Analyse collective des stratégies conçues
------------	--------------------------------	--

Détail contributions stagières demandées en fonction du nombre de participants (tarif adhérents à Probiolor ou Bio en Grand Est => multiplier par 2 pour les non adhérents).

8	9	10	11	12	13
132 €	96 €	67 €	43 €	23 €	6 €

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.

Association Bio en Grand Est

SIRET : 839 088 085 00072

Déclaration d'activité n° 44540375054 / Préfet Région Grand Est

Retrouvez nos Conditions générales de formation et notre Règlement intérieur en ligne sur biograndest.org/se-former/

Bulletin d'inscription **Gestion des adventices vivaces**
à la formation : **en grandes cultures bio**

NOM - Prénom :
Mail :
Tél. :
Date de naissance :

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :

- ☐ chef d'exploitation
☐ Conjoint(e) collaborateur(trice)
☐ Aide familiale
☐ Cotisant(e) solidaire
☐ Salarié(e)
☐ Autre – précisez :

Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le

07/12/2026

yoan.michaud@biograndest.org

Bio en Grand Est - Site Vandoeuvre

11 rue d'Asmterdam 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY

NB : en cas d'annulation de votre part, des frais de dossier pourront vous être facturés.

